

Relevant du directeur du Service de sécurité incendie, la personne assume la responsabilité de superviser le bon fonctionnement des casernes sous sa responsabilité et des équipes de pompiers. Par surcroît, la personne assure le bon fonctionnement des opérations des territoires couverts par les quatre casernes du secteur sud (casernes 48-49-50-52) en dirigeant, de façon autonome, le déroulement des tâches requises par les membres de ses équipes, tant en mode urgent que non-urgent.

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :**

- Assigner des tâches à des membres de son équipe dans un contexte d'urgence, de non-urgence et de formation, et ce, tout en respectant les procédures établies et les normes en santé et sécurité en vigueur;
- Superviser la sécurité d'une scène d'incendie par des périmètres en attendant l'arrivée d'un enquêteur sur les lieux;
- Intervenir auprès d'un membre de son équipe lorsque celui-ci éprouve des problèmes qui demandent une assistance tel que, par exemple, un état de choc post-traumatique;
- Appliquer les pratiques de gestion du personnel et de santé et sécurité du travail avec le personnel sous sa responsabilité;
- Effectuer l'évaluation du rendement des pompiers et officiers qui relève de sa gouverne afin de recommander ou non les périodes de probation et suivre annuellement le rendement;
- Effectuer un suivi des tâches déléguées aux membres de son équipe en fonction des directives émises par son supérieur immédiat en priorisant les tâches et en contrôlant les résultats;
- S'assurer que les inspections préventives des environnements de travail, des véhicules et des équipements soient en bon état de fonctionnement et conformes aux normes en matière de santé et sécurité du travail;
- S'assurer que les procédures de travail soient sécuritaires et respecter par tous ainsi que les rapports d'accidents, d'enquêtes soient réalisés;
- Analyser les causes d'accident, proposer des mesures correctives en collaboration avec son supérieur et faire recommandation au comité de santé et sécurité du travail (SST);
- Participer, au besoin, au comité SST en vigueur;
- Répondre à des besoins de la communauté en lien avec la sécurité des citoyens;
- Répondre aux demandes et plaintes des citoyens en collaboration avec la personne responsable des plaintes à la ville de Gaspé;
- Recommander, à son supérieur immédiat, des changements aux procédures existantes afin d'optimiser la bonne gestion des interventions;
- Expliquer de façon claire les procédures auprès de son équipe, s'assurer de l'adhésion et du respect par tous;
- Exécuter des tâches administratives en lien avec sa fonction tels que : compléter des rapports d'intervention, des rapports d'accidents, rapports disciplinaires, etc.
- Préparer des demandes budgétaires et des rapports;
- Diriger des projets au sein de la direction du service de protection contre les incendies, à la demande de son supérieur immédiat;
- Développer des plans de gestion du changement, des plans d'intervention en respect des lois et des règlements applicables en sécurité incendie tout en l'apportant de façon positive;
- Effectuer des analyses post-incident selon les procédures en place et compléter les rapports requis;
- Effectuer la mise en place et la coordination de pratiques et de maintien des acquis de toutes les compétences du métier de pompier ou pompière

**PROFIL RECHERCHÉ :**

- Détenir un diplôme de Pompiers II de l'École nationale des pompiers du Québec et/ou un diplôme d'officier non urbain;
- Détenir un diplôme d'officier 1 de l'École Nationale des pompiers du Québec serait un atout et/ou s'engager à le réussir dans un délai de 24 mois de son embauche;
- Posséder trois (3) années d'expériences pertinentes dans une fonction de supervision en sécurité incendie seraient un atout;
- Posséder huit (8) années d'expériences pertinentes comme pompier ou pompière;
- Posséder un leadership mobilisateur;
- Posséder un sens développé de la planification et organisation des ressources;
- Faire preuve de courage managérial, d'autonomie et d'un grand sens des responsabilités;
- Posséder des habilités pour la gestion du personnel, la gestion financière et le travail d'équipe;
- Posséder de bonnes aptitudes pour préparer et donner des formations et/ou maintien des compétences;
- Maîtriser l'ensemble des programmes informatiques nécessaires à la fonction tel que la connaissance d'un logiciel de gestion incendie;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 4A et 5;
- Fournir un certificat médical de bonne santé et un certificat d'antécédents criminels.

**CLASSIFICATION :** Classe 7 du Guide de gestion du personnel-cadre soit de 66 973\$ à 90 006\$  
**DURÉE D'EMPLOI PRÉVUE :** Poste annuel temps complet  
**LIEU DE TRAVAIL :** Territoire de la ville de Gaspé – Caserne de Gaspé comme point de base

Toute personne intéressée par ce poste est priée de nous faire parvenir sa candidature, accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 17 juin 2026**, à l'adresse suivante :

Ville de Gaspé  
Céline Riobé, conseillère en RH  
25, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Gaspé (Québec) G4X 2A5  
Téléphone : (418) 368-2104 poste 8623  
Courriel : celine.riobe@ville.gaspe.qc.ca